



## Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative  
**CACE/938**

Le 3 décembre 2019

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 5 des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**

Objet: **Commission d'études 5 des radiocommunications (Services de terre)**  
– **Approbation de 6 Recommandations UIT-R révisées**

Dans la Circulaire administrative CACE/926 datée du 19 septembre 2019, 6 projets de Recommandation UIT-R révisée ont été soumis pour approbation, conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT-R 1-8 (§ A2.6.2.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites au 19 novembre 2019.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués.

Mario Maniewicz  
Directeur

### **Annexe: 1**

#### **Distribution:**

- Administrations des Etats Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 5 des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 5 des radiocommunications
- Etablissements universitaires participant aux travaux de l'UIT
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

## Annexe

### Titres des Recommandations UIT-R approuvées

Recommandation UIT-R M.2012-4

Doc. 5/170(Rév.1)

**Spécifications détaillées des interfaces radioélectriques de Terre des télécommunications mobiles internationales évoluées (IMT évoluées)**

Recommandation UIT-R M.1746-1

Doc. 5/139

**Plans harmonisés de disposition des canaux de fréquences pour les systèmes de protection des biens utilisant des liaisons de transmission de données**

Recommandation UIT-R M.1826-1

Doc. 5/140(Rév.1)

**Plan de canaux radioélectriques harmonisé pour les applications à large bande liées à la protection du public et aux secours en cas de catastrophe dans la bande 4 940-4 990 MHz dans les Régions 2 et 3**

Recommandation UIT-R M.1808-1

Doc. 5/142

**Caractéristiques techniques et d'exploitation des systèmes mobiles terrestres conventionnels et à canaux partagés exploités dans les fréquences attribuées au service mobile au-dessous de 869 MHz à utiliser dans les études de partage dans les bandes au-dessous de 960 MHz**

Recommandation UIT-R M.2084-1

Doc. 5/149(Rév.1)

**Normes relatives aux interfaces radioélectriques pour les communications bidirectionnelles entre véhicules et de véhicule à infrastructure pour les applications des systèmes de transport intelligents**

Recommandation UIT-R F.758-7

Doc. 5/145(Rév.1)

**Paramètres des systèmes et considérations relatives à la mise au point de critères pour le partage ou la compatibilité entre les systèmes hertziens fixes numériques du service fixe et les systèmes d'autres services ainsi que d'autres sources de brouillage**

---